

Lycée Rosa PARKS

29 Boulevard Gaston Guitton
85000 LA ROCHE SUR YON CEDEX

Tél. : 02.51.36.46.00

ce.0850027t@ac-nantes.fr

site internet : <https://rosa-parks.paysdelaloire.e-lyco.fr//>

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES

Règlement de consultation valant cahier des charges

Procédure de consultation :

Marché passé selon la procédure adaptée (Code de la commande publique)

Le présent document comporte 6 pages numérotées de 1 à 6.

Date limite de dépôt des offres le : 02 juillet 2020

Article 1. POUVOIR ADJUDICATEUR

LYCEE POLYVALENT ROSA PARKS

Ordonnateur : M. Eric DAVY

Comptable assignataire des paiements : Agent Comptable du Lycée Rosa PARKS

29 Boulevard Gaston Guitton
85000 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

Téléphone : 02.51.36.46.00

Télécopie : 02.51.36.25.94

Adresse électronique : ce.0850027t@ac-nantes.fr

Article 2. OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objet la prestation d'un séjour à PRAGUE du 12 au 16 octobre 2020 pour 32 étudiants (13 filles et 19 garçons) et 4 accompagnateurs suivant la description de l'article 6.

- 1 SEUL LOT : TRANSPORT - HEBERGEMENT

Article 3. REGLEMENT DE CONSULTATION

Le règlement de consultation est disponible sur le site <http://site.aji-france.com>.

Il est rappelé aux candidats que si l'authentification n'est pas obligatoire pour télécharger le règlement de consultation, elle est néanmoins nécessaire pour être informé des compléments d'informations et éventuels rectificatifs qui pourraient être apportés en cours de procédure. Les candidats sont donc invités à laisser leurs coordonnées sur le site précité.

Les candidats qui ne se soumettraient pas à la formalité d'authentification décrite ci-dessus ne pourront tenir le lycée pour responsable s'ils ne sont pas avisés des modifications ultérieures du cahier des charges.

Article 4. MODALITES DE REMISE DES PLIS

Les candidats soumettent leur candidature et leur offre sur la plateforme AJI le 02 juillet 2020 au plus tard.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et heure limite fixées, ne seront pas examinés.

Article 5. PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE

Le marché est constitué par les documents contractuels ci-dessous :

- La lettre de candidature figurant en annexe dûment complétée
- Le présent règlement de consultation valant cahier des charges paraphé
- Le bordereau des prix figurant en annexe dûment rempli et signé, accompagné d'un devis détaillé.

Article 6. DETAIL DES PRESTATIONS

Séjour à PRAGUE du 12 au 16 octobre 2020 pour 32 étudiants (13 filles et 19 garçons) et 4 accompagnateurs :

1) TRANSPORTS

Billets d'avion NANTES - PRAGUE Aller-retour – vols directs

- Départ de Nantes le 12 octobre 2020
- Retour de Prague le 16 octobre 2020

Bagages en cabine seulement pour l'aller-retour

2) HEBERGEMENT-RESTAURATION

- ✓ En auberge de jeunesse ou hôtel **en centre-ville**
 - Petits déjeuners inclus
 - Chambres multiples pour les étudiants (pas de mixité et maximum 6 par chambre)
 - Chambres doubles pour les accompagnateurs
 - **Préciser si le linge de toilette est fourni**

En option : un spectacle à l'opéra sur une des soirées, de préférence Carmen le 14 octobre.

Les entreprises devront remplir le bordereau des prix (Annexe financière) et joindre un devis détaillé.

Article 7. EXECUTION DU MARCHE

Le présent marché est régi par le Cahier des clauses administratives générales : fournitures courantes et services (décret n° 91-472 du 14 mai 1991 et arrêté du 19 janvier 2009).

Qualité :

La prestation devra répondre à toutes les normes en vigueur.

Le prestataire devra fournir les caractéristiques techniques correspondant à l'hébergement.

Article 8. PRIX ET RYTHME DES PAIEMENTS

- Nature des prix : Les prix sont unitaires
- Forme des prix : Les prix sont fermes.
- Mode de règlement :
Le mode de règlement proposé par l'établissement est le virement au compte du client. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours, sous réserve qu'aucune anomalie ne soit relevée lors de la vérification. Le défaut de paiement dans les délais prévus fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire.

Article 9. CRITERES DE SELECTION

- Qualité des prestations et des services : 50%
- Prix : 50%

Article 10. PENALITES DE RETARD

Lorsque le délai contractuel d'exécution est dépassé par le fait du titulaire, celui-ci encourt des pénalités par jour de retard et sans mise en demeure préalable.

VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réceptions des offres.

Lycée Polyvalent Rosa PARKS
29 bd Guilton – BP 779
85020 LA ROCHE SUYR YON Cedex
02 51 46 46 00

ce.0850027T.@ac-nantes.fr

ANNEXE FINANCIERE : BORDEREAU DES PRIX

Entre :

L'entreprise :

.....

.....

Représentée par

Et le Lycée Polyvalent Rosa PARKS

Représenté par son Proviseur, M. Eric DAVY

Il est décidé de la fourniture des prestations suivant les tarifs indiqués :

Libellé	Prix HT	TVA	Prix TTC
- Transport - Hébergement Joindre un devis détaillé et préciser le montant de la taxe de séjour.			

Pour l'entreprise

Le représentant

Pour le Lycée

Le Proviseur

LETTRE DE CANDIDATURE

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Lycée Rosa PARKS
29 Boulevard Gaston Guitton
85000 LA ROCHE-SUR-YON

B - Objet de la consultation.

Le présent marché a pour objet la prestation d'un séjour à PRAGUE du 12 au 16 octobre 2020 pour 32 étudiant(e)s et 4 accompagnateurs.

C - Présentation du candidat.

Le candidat : [Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social – si elle est différente de celle de l'établissement, son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro S.I.R.ET.] :

D - Engagements du candidat.

Le candidat déclare sur l'honneur :

- n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-6 du code de la commande publique
- être en règle au regard des articles [L. 5212-1](#) à [L. 5212-11](#) du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Pour l'entreprise
Le représentant